

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	-
07 juin 2024	6	0	4	5	Vote contre	-
					Abstention	-

DÉLIBÉRATION POUR INFORMATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 juin 2024

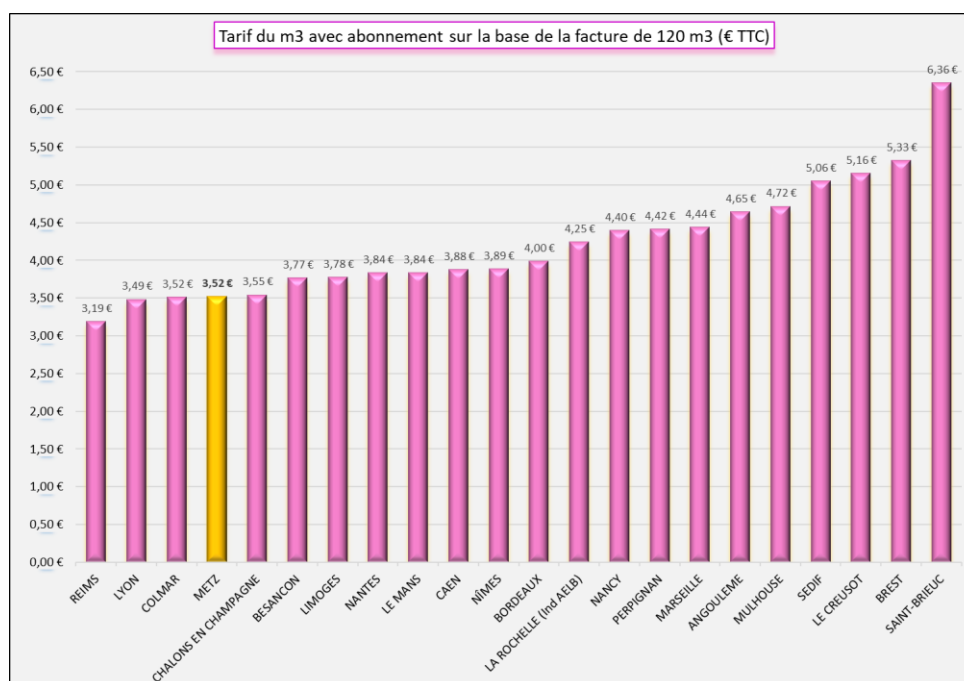
Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°13 : Etude sur le prix de l'eau.

Le Comité Syndical,

La métropole du Grand Nancy a mené une étude comparative des tarifs de l'eau en France. Cette étude porte sur un panel de 22 collectivités représentant 2,7 millions d'abonnés domestiques.

En 2024, le prix du m³ s'échelonne de 3,19 € TTC à 6,35 € TTC, incluant l'ensemble des parts eau potable et assainissement, les redevances et les abonnements (base facture type 120m³).



L'étude souligne également que sur les deux dernières années, les opérateurs ont été contraints d'augmenter leurs tarifs dans des proportions bien supérieures à celles des années précédentes.

Entre 2022 et 2023, la facture 120m³ a subi une augmentation de 0% à 10,6% selon les collectivités, et de 0% à 12,4% entre 2023 et 2024.

Le SERM figure parmi les collectivités ayant opéré la plus faible hausse entre 2022 et 2023. À l'inverse, entre 2023 et 2024, le SERM figure parmi les collectivités ayant opéré la plus forte hausse.

De plus, à l'instar de villes comme Perpignan, Mulhouse ou Saint-Brieuc, la particularité de la composition du prix de l'eau vendue par le SERM est que la part abonnement figure parmi les plus fortes du panel (près de 15%).

Malgré ces éléments, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, le prix de l'eau vendu par le SERM reste parmi les plus bas de ce panel représentatif.

DÉCIDE

DE PRENDRE ACTE des informations communiquées par Madame la Présidente.

La Présidente,

Rachel BURGUY